

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'action de la Communauté internationale en faveur de la paix et de la reconstruction au Liban, à Paris le 25 janvier 2007.

Altesses,

Monsieur le Secrétaire général des Nations unies,

Messieurs les présidents,

Messieurs les Premiers ministres,

Mesdames, messieurs les ministres,

Excellences,

Chers amis du Liban,

Nous sommes ici réunis par un devoir d'amitié et de solidarité envers un pays porteur d'une très vieille civilisation et d'un très fort message. Un pays où le fracas des armes n'a jamais étouffé le dialogue des cultures. Un pays qui veut obstinément renaître et a, plus que jamais, besoin du soutien unanime de la communauté internationale.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour avoir répondu à notre invitation, en venant, parfois de très loin. Je suis personnellement très sensible au geste de solidarité que vous adressez à l'ensemble du peuple libanais en participant à cette rencontre. Je suis sûr que tous les Libanais sans exception partagent ce sentiment de reconnaissance.

Terre de brassage des civilisations, trop souvent victime des conflits régionaux, le Liban a connu, une fois encore, l'été dernier, des affrontements effroyables qui ont semé le deuil et la destruction.

Ces événements dramatiques ont rappelé l'impérieuse nécessité, pour l'Etat libanais, d'affirmer sa pleine autorité sur l'ensemble de son territoire, comme il sied à tout Etat souverain et indépendant. Ils ont souligné également la nécessité d'une solution durable des problèmes qui ont provoqué cette crise d'une violence inouïe. A cet égard, la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a permis de mettre fin aux combats, offre un cadre pour les résoudre. Depuis lors, de réelles avancées ont été accomplies. Le gouvernement libanais légitime et les forces politiques qui le soutiennent, issus d'élections démocratiques, ont relevé le défi, et entrepris des efforts courageux, en particulier pour déployer l'armée dans la partie sud du pays. Et je salue ici le courage et l'efficacité des soldats libanais.

Certes, beaucoup reste à faire. La mise en oeuvre de la résolution 1701 suppose le respect de l'embargo sur les armes illégales, par tous les Etats, en particulier ceux de la région. Elle suppose aussi l'arrêt des violations de la souveraineté du Liban, notamment dans son espace aérien.

Mais nous devons voir plus loin. En étroite coordination avec le Secrétaire général des Nations unies, que je salue, et que je me réjouis de voir prendre part à cette conférence, il est temps d'aborder la mise en oeuvre de la résolution 1701 dans tous ses volets. Ainsi doit-on parvenir à un règlement de la question des fermes de Chebaa, question cruciale à tant d'égards, de même qu'à la libération des soldats capturés.

A cet égard, et je suis heureux de le constater, la communauté internationale agit de manière résolue et cohérente. Le déploiement, avec l'accord de toutes les parties, d'une FINUL transformée, dans ses effectifs et ses moyens, donne la mesure de sa détermination. J'ajoute que toutes les résolutions du Conseil de sécurité concernant le Liban. toutes sans aucune exception.

toutes les résolutions du Conseil de sécurité concernant le Liban, toutes sans exception, ont pour but d'aider ce pays à recouvrer sa pleine et entière souveraineté. Elles doivent être appliquées.

Mais c'est aussi en aidant le Liban à relever les défis économiques et sociaux que doit s'exprimer la solidarité internationale.

Chers amis, si nous nous trouvons aujourd'hui rassemblés, c'est pour réaffirmer notre engagement à soutenir le Liban dans ses efforts pour relever, dans la durée, les défis de la reconstruction.

En août dernier, au sortir du conflit, la conférence de Stockholm a permis de mobiliser les énergies pour répondre aux besoins les plus urgents. Je tiens à saluer l'engagement de la Suède à l'origine de cette initiative généreuse et nécessaire.

Aujourd'hui, l'enjeu est de donner au Liban, à plus long terme, toutes les chances de se moderniser. En étroite liaison avec le gouvernement libanais, dont nous devons soutenir les efforts, et avec l'appui décisif de l'Arabie saoudite et des Etats-Unis, j'ai donc proposé de réunir cette conférence internationale. Elle s'inscrit dans le droit fil de celles de Paris I et de Paris II dont M. Rafic HARIRI fut l'initiateur et l'architecte et auquel je tiens à rendre aujourd'hui, en notre nom à tous, un solennel hommage.

Monsieur le Président du Conseil, en tant que ministre des Finances, vous avez été étroitement associé en 2002 aux efforts entrepris par le Président Rafic HARIRI pour redresser votre pays. Aujourd'hui, c'est à vous que revient la responsabilité de poursuivre son oeuvre.

Le programme de réformes préparé et adopté par votre gouvernement le 4 janvier dernier répond indiscutablement à ces exigences. Son ambition est la reconstruction, la relance de l'activité économique, la maîtrise des déficits publics et le désendettement de l'Etat. La stabilité monétaire, voulue par Rafic HARIRI et dont le Gouverneur Riad SALAME est le garant vigilant et respecté, est une condition essentielle de la confiance de la communauté financière. Elle constitue, avec les réformes sectorielles et sociales, une feuille de route à la fois ambitieuse et réaliste dont la qualité a été soulignée par les experts internationaux réunis ici même voici quinze jours. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance et toute mon estime, à cet égard, à M. JOUYET. Ce programme permettra d'enrayer l'émigration des jeunes, de créer de nouvelles opportunités et de moderniser l'économie du pays.

De l'avis de tous, un appui financier substantiel et immédiat de la communauté internationale est indispensable pour accompagner ces efforts. Cette aide est notamment cruciale dans la perspective d'un programme du Fonds monétaire international avec le Liban.

Nous savons également que la stabilité financière est essentielle à la stabilité politique du Liban. A cet égard, la maîtrise durable et crédible d'un endettement qui atteint, après les hostilités de l'été dernier, plus de 180 % de la richesse nationale est une nécessité absolue.

Dans cet esprit, la France prendra toute sa part dans cet effort. Elle apportera, comme en 2002, un concours significatif sous forme d'un prêt à des conditions particulièrement avantageuses de 500 millions d'euros, dont plus de la moitié sera versée cette année, en accord avec le programme présenté par le gouvernement libanais, et ceci pour répondre aux besoins de financement du Liban pour 2007. Je rappelle la capacité, historiquement jamais démentie, du Liban à respecter ses engagements. Soucieuse de répondre le mieux possible aux besoins de tous les Libanais, la France entend mobiliser ses moyens, en étroite liaison avec le gouvernement du Liban, au fur et à mesure de la mise en oeuvre des réformes économiques et sociales.

Chers amis, chacun connaît les difficultés auxquelles fait face aujourd'hui le Liban. Il est évident qu'il appartient d'abord aux Libanais de nouer un dialogue constructif entre eux et de s'unir pour les surmonter. La France, comme tous les amis du pays du Cèdre, n'a cessé d'oeuvrer pour aider les Libanais, dans leur ensemble, à retrouver la voie de l'unité dans l'intérêt national. Tous les acteurs responsables, dans la région en particulier, doivent agir en ce sens.

Or, chacun sait que la stabilité du Liban est décisive pour la stabilité de la région tout entière. La conférence qui nous réunit s'adresse à tous les Libanais sans exception et son ambition s'inscrit dans la durée. Elle constitue donc une échéance cruciale, une occasion unique, pour réaffirmer avec force notre vœu d'un Liban uni, rassemblé et souverain, dans le respect de toutes ses

composantes.

Votre participation, tant par la diversité des délégations, que par le niveau de représentation constitue à cet égard un signe très fort en direction du Liban et pour la stabilité de toute la région. Je vous en remercie et y vois déjà un acquis très solide de notre réunion.

Je donne maintenant la parole à M. SINIORA pour qu'il vous expose les principales lignes du plan courageux du Gouvernement et les réformes structurelles visant à moderniser l'économie et à contenir le déficit budgétaire. Il nous exposera également les dispositions prises par le Gouverneur de la Banque du Liban s'agissant de la politique de la Banque Centrale et la contribution de la Communauté financière libanaise.

Puis, je demanderai leur sentiment aux différents participants, en commençant par les représentants des principales institutions internationales, au premier rang desquelles M. BAN Ki-Moon que je salue à nouveau et que je remercie de l'honneur qu'il fait à la France en y effectuant sa première visite internationale en tant que Secrétaire général des Nations unies.